

solé de la foule de tout son peuple, " qui a été tué par le tranchant de l'épée : Pharaon les a vus avec toute son armée, dit le Seigneur Dieu ; & ils ont eu la faible consolation de les avoir pour compagnons de leurs malheurs.

32. J'ai répandu ma terreur dans la terre des vivants " par ces exemples de ma justice ; & tous les hommes ont été effrayés, en voyant que Pharaon avec tout son peuple a dormi au milieu des incirconcis, avec ceux qui avoient été tués par l'épée, dit le Seigneur Dieu.

Y. 31. On lit dans l'Hébreu, *HMUMM* multitude *ejus*, avec le pronom féminin ; les Septante ont lu *HMUMM*, *multitudine eorum* ; il s'est consolé en voyant la multitude de ces hommes de différents peuples qui ont été tués par l'épée : car on lit dans l'Hébreu au pluriel : *qui interfecit sunt gladio.*

& *consolatus est super univēsa multitudine sua, quæ interfecta est gladio ; Pharao, & omnis exercitus ejus*, ait Dominus Deus.

32. Quia dedi terrorem meum in terra viventium, & dormivit in medio incircumcisorum cum interfectis gladio, Pharao, & omnis multitudo ejus, ait Dominus Deus.

Y. 32. Les Septante liseut : Car j'ai répandu la terreur, j'ai permis qu'il répandit la terreur, dans la terre des vivants ; & c'est pourquoi Pharaon avec tout son peuple, &c. On lit dans l'Hébreu *KTTIV*, *terrorem ejus*. Les Rabbins supposent qu'il faut lire *KTTIV*, *terrorem meum*.

CHAPITRE XXXIII.

Ezéchiel est établi sentinelle pour la maison d'Israël. Le Seigneur ne veut point la perte de la maison d'Israël, mais sa conversion. En vain les enfants d'Israël se flattent-ils de demeurer en possession de leur terre tandis qu'ils irritent le Seigneur. Ils écoutent Ezéchiel sans profiter de ses avertissements.

1. LE Seigneur me dit encore ces paroles :

2. Fils de l'homme, parlez aux enfants de votre peuple, & dites-leur :

Y. 1. Ici recommencent les prophéties qui regardent la maison d'Israël. Celle qui suit, semble d'abord n'avoir point de date : mais le texte des Y. 21. & 22. infinue qu'elle est du soir de devant le jour où un fugitif vint

1. ET factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, loquere ad filios populi tui, &

annoncer au Prophète la prise de Jérusalem : & on y voit que cette nouvelle lui fut annoncée le cinquième jour au dixième mois de la douzième année depuis la captivité de Jérusalem.

CHAPITRE XXXIII.

dices ad eos : Terra, cum induxero super eam gladium, & tulerit populus terræ virum unum de novissimis suis, & constituerit eum super se speculatorem :

3. & ille viderit gladium venientem super terram, & cecinerit buccinā, & annuntiaverit populo :

4. audiens autem, quisquis ille est, sonitum buccinæ, & non se observaverit, veneritque gladius, & tulerit eum ; sanguis ipsius super caput ejus erit.

5. Sonum buccinæ audivit, & non se observavit ; sanguis ejus in ipso erit : si autem se custodierit, animam suam salvabit.

6. Quod si speculator viderit gladium venientem, & non insonuerit buccinā, & populus se non custodierit, veneritque gladius, & tulerit de eis animam : ille quidem

Lorsque j'aurai fait venir l'épée sur une terre, & que le peuple de cette terre, prenant l'un des derniers d'entre eux, l'aura établi pour leur servir de sentinelle ;

3. & que cet homme ensuite, voyant l'épée qui vient fondre sur ce pays-là, sonne de la trompette, " & en avertisse le peuple ;

4. si celui qui a entendu le son de la trompette, ne se tient pas sur ses gardes, & que l'épée survenant l'emporte & le tue, quel que puisse être cet homme, son sang retombera sur sa tête, & lui seul sera coupable de sa mort.

5. Car il a entendu le son de la trompette, & il ne s'est pas tenu sur ses gardes ; il sera donc responsable de son sang : mais s'il se tient sur ses gardes, il sauvera sa propre vie.

6. Si au contraire la sentinelle, voyant venir l'épée, ne sonne point de la trompette ; & que le peuple ne se tenant point sur ses gardes, l'épée vienne, & leur ôte la vie, " ils seront surpris dans leur iniquité ; ils périront comme ils le méritent : mais néanmoins je redemanderai leur sang à la sentinelle, comme étant res-

Y. 2. Hébr. autr. l'un d'entr'eux.

Y. 3. Hébr. autr. du cors. » Voyez la Dissertation sur les Instruments de Musique des Hébreux, à la tête du Livre des Pfalms.

Y. 6. Litt. & enleve une ame d'entr'eux, c. à. d. l'un d'entr'eux ; celui-là sera pris dans son iniquité ; mais je redemanderai son sang à la sentinelle.

ponfable de leur perte.

Supr. III. 17. 7. Or, fils de l'homme, vous êtes celui que j'ai établi pour servir de sentinelle à la maison d'Israël: vous écou-terez donc les paroles de ma bouche, & vous leur annoncerez ce que je vous aurai dit, sous peine d'être puni.

8. Car si, lorsque je dirai à l'impie, Impie, vous mourrez très-certainement, si vous ne quittez votre impiété; si, dis-je, vous ne parlez point à l'impie, afin qu'il se retire de sa mauvaise voie, & qu'il meure en suite dans son iniquité, je vous redemanderai son sang à vous-même.

9. Mais si vous avertissez l'impie qu'il se convertisse, & qu'il quitte sa mauvaise voie; & que lui néanmoins ne se convertisse point, & qu'il ne la quitte point, il mourra dans son iniquité; & pour vous, vous aurez délivré votre ame.

10. Vous donc, fils de l'homme, dites à la maison d'Israël: Voici la maniere dont vous avez accoutumé de parler: Nos iniquités, dites-vous, & nos péchés sont sur nous; nous en portons la peine: nous séchons & nous languissons dans les maux que nos crimes nous ont attirés: comment donc pourrions-nous vivre? & comment pourrions-nous éviter la mort à laquelle Dieu nous a condamnés?

Supr. XVIII. 31 32. 11. Dites-leur donc ces paroles: Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que je ne veux point la mort de l'impie;

¶ 8. Autrement & à la lettre: il mourra dans son iniquité; mais je vous redemanderai, &c.

in iniquitate sua captus est; sanguinem autem ejus de manu speculatoris requiram.

7. Et tu, fili hominis, speculatorem dedi te domui Israël: audiens ergo ex ore meo sermonem, annuntiabis eis ex me.

8. Si me dicente ad impium, Impie, morte morieris; non fueris locutus ut se custodiat impius à via sua: ipse impius in iniquitate sua morietur; sanguinem autem ejus de manu tua requiram.

9. Si autem annuntiant te ad impium ut à viis suis convertatur, non fuerit conversus à via sua: ipse in iniquitate sua morietur; porrò tu animam tuam liberafi.

10. Tu ergo, fili hominis, dic ad domum Israël: Sic locuti estis, dicentes: Iniquitates nostræ & peccata nostra super nos sunt, & in ipsis nos tabescimus: quomodo ergo vivere poterimus?

11. Dic ad eos: Vivo ego, dicit Dominus Deus: nolo mortem impii; sed

ut

ut convertatur impius à via sua, & vivat. Convertimini, convertimini à viis vestris pessimis; & quare moriemini, domus Israël?

12. Tu itaque, fili hominis, dic ad filios populi tui: Justitia justi non liberabit cum in quacumque die peccaverit: & impietas impii non nocet ei, in quacumque die conversus fuerit ab impietate sua: & justus non poterit vivere in justitia sua, in quacumque die peccaverit.

13. Etiam si dixerò justo quòd vità vivat, & confusus in justitia sua fuerit iniquitatem: omnes justitiæ ejus oblivioni tradentur, & in iniquitate sua, quam operatus est, in ipsa morietur.

14. Si autem dixerò impio, Morte morieris: &

¶ 12. Hébr. litt. impietas autem impii non corrue in ea in die quâ converteris se ab impietate sua, & justus non poterit vivere in ea in die quâ peccaverit. Le parallèle de ces deux phrases, donne assez lieu de comprendre que cette expression in ea dans le second membre, suppose le mot justitia qui a disparu du commencement de la phrase; de même que dans le premier membre de ce parallèle, l'expression in ea répond

Tome X.

mais que je veux que l'impie se convertisse, qu'il quitte sa mauvaise voie, & qu'il vive. Convertissez-vous, convertissez-vous; quittez vos voies toutes corrompues: pourquoi mourrez-vous, maison d'Israël? Je ne veux point votre mort: je souhaite au contraire que vous vous convertissiez; & que vous ayez la vie.

12. Vous donc, fils de l'homme, dites aux enfants de mon peuple: En quel jour que le juste pèche, sa justice passée ne le délivrera point: & en quel jour que l'impie se convertisse, son impiété passée ne lui nuira point: & en quel jour que le juste vienne à pécher, il ne pourra point vivre dans la justice précédente, ni être sauvé par elle-même, s'il persévère dans son péché.

13. Si après que j'aurai dit au juste qu'il vivra, il met sa confiance dans sa propre justice, & comme l'iniquité, toutes ses œuvres de justice seront mises en oubli, & il mourra dans l'iniquité qu'il aura commise.

14. Si donc, après que j'aurai dit à l'impie, Vous mourrez très-certainement

au mot impietas qui est à la tête de la phrase en nominatif absolu, selon le style des Hébreux: il y a donc tout lieu de présumer que la lecture primitive étoit: & justitia justi non poterit vivere in ea, in die quâ peccaverit.

¶ 13. On lit dans l'Hébreu sporu pour sporu, justitia ejus: les Rabbin en conviennent; & de même au §. 16. krtaru pour krtaru, peccata ejus.

N n n n n

ment; il fait pénitence de son péché, & agit selon la droiture & la justice;

15. si cet impie rend le gage qu'on lui avoit confié, s'il restitue le bien qu'il avoit ravi, s'il marche dans la voie des commandemens de Dieu, qui sont la source de la vie, & s'il ne fait rien d'injuste, il vivra très-assurément, & ne mourra point:

16. tous les péchés qu'il avoit commis, ne lui seront point imputés: il a fait ce qui étoit droit & juste, & ainsi il vivra très-certainement.

17. Après cela, les enfans de votre peuple ont répondu: La voie du Seigneur n'est pas juste & équitable: mais c'est leur voie même qui est injuste.

18. Car lorsque le juste aura abandonné sa propre justice, & qu'il aura commis des œuvres d'iniquité, il trouvera la mort:

19. Au contraire, lorsque l'impie aura quitté son impiété, & qu'il aura fait ce qui étoit droit & juste, il vivra dans sa justice. *Que peut-on voir de plus juste?*

Supr. XVIII.

20. Et néanmoins vous dites: La voie du Seigneur n'est pas droite. Mais son d'Israël, vous verrez un jour qu'elle est droite, cette voie: car je jugerai chacun de vous selon ses propres voies, & je lui rendrai selon ses œuvres.

v. 15. & 16. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement *RTU IKIM*, pour *RTU IKIM*, *vi-
vra & vivra*, comme on le lit au v. 13.
v. 17. Hebr. lit. *Et ipsa, via eorum non
recta est*: Peut-être qu'au lieu de *URIM*,
& *ipsi*, il faudroit lire, *URIM*, & *ecce*,

egerit penitentiam à peccato suo, feceritque judicium & justitiam;

15. & pignus restituerit ille impius, rapinamque reddiderit, in mandatis vitæ ambulaverit, nec fecerit quidquam injustum: vitæ vivet, & non morietur:

16. omnia peccata ejus, quæ peccavit, non imputabuntur ei: judicium & justitiam fecit, vitæ vivet.

17. Et dixerunt filii populi tui: Non est æqui ponderis via Domini: & ipsorum via injusta est.

18. Cùm enim recesserit justus à justitia sua, feceritque iniquitates, morietur in eis.

19. Et cùm recesserit impius ab impietate sua, feceritque judicium & justitiam, vivet in eis.

20. Et dicitis: Non est recta via Domini. Unumquemque juxta vias suas judicabo de vobis, domus Israel.

dans le même sens.

v. 18. Hebr. *iniquitatem... in eis, BHM*,
alloué vicieusement pour *in eis*: car dans
l'Hebreu le mot précédent n'a point de plu-
riel.

21. Et factum est in duodecimo anno, in decimo mense, in quinta mensis, transmigrationis nostræ, venit ad me qui fugerat de Jerusalem, dicens: Vastata est civitas.

22. Manus autem Domini facta fuerat ad me vespere, antequam veniret qui fugerat: aperuitque os meum donec veniret ad me manè; & aperto ore meo, non sili amplius.

23. Et factum est verbum Domini ad me, dicens:

24. Fili hominis, qui habitant in ruinosis his super humum Israel, loquentes aiunt: Unus erat Abraham, & hæreditate possedit terram: nos autem multi sumus; nobis data est terra in possessionem.

25. Idcirco dices ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Qui in sanguine comeditis, & oculos ves-

21. Le cinquième jour du dixième mois, la douzième année depuis que le Roi Jéchonias & nous, avions été emmenés captifs par les Babyloniens, un homme qui avoit fui de Jérusalem vint me trouver, & me dit: La ville de Jérusalem a été ruinée.

22. Or la main du Seigneur s'étoit fait sentir à moi, le soir de devant le jour qu'arriva cet homme qui avoit fui de Jérusalem: & le Seigneur m'avoit ouvert la bouche jusqu'à ce que cet homme vint me trouver le matin: & la bouche m'ayant été ouverte, je ne demeurai plus dans le silence, & je parlai avec une entière liberté.

23. Le Seigneur me parla encore, & me dit:

24. Fils de l'homme, ceux qui habitent dans ces maisons ruinées qui sont restées sur la terre d'Israël, au lieu de s'humilier sous ma main, & de reconnoître que je les ai justement frappés, disent maintenant, par une orgueilleuse présomption: Abraham n'étoit qu'un seul homme; & il a reçu & possédé cette terre comme son héritage: nous autres, nous sommes en grand nombre, nous la recevrons donc encore plutôt que lui de la main du Seigneur, & nous la posséderons.

25. Dites-leur donc ceci: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Posséderez-vous cette terre comme votre héritage, vous qui, contre ma défense expresse, man-

v. 22. C'est ce que le Seigneur avoit promis au Prophète. Supr. XXIX. 27.
v. 24. Aur. Abraham n'étoit qu'un seul homme, & il a reçu cette terre pour la posséder comme son héritage; elle lui a été pro-

mise lorsqu'il étoit encore seul & sans postérité: mais pour nous, nous sommes en grand nombre, & c'est à nous qu'elle a été donnée pour la posséder, les hommes pour nous. Dites cette possession?

N n n n 2

Av. l'Écrit
Chr. Vol. 2
587.

gez les viandes avec le sang ; qui levez les yeux vers vos idoles ; qui font la source de toutes vos impuretés ; & qui répandez le sang des hommes ?

26. Vous avez toujours été prêts à tirer l'épée ; vous avez commis des abominations ; chacun de vous a violé la femme de son prochain : & après cela, vous posséderez cette terre comme votre héritage ? Non, vous ne la posséderez point.

27. Mais vous leur direz : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je jure par moi-même que ceux qui habitent dans ces lieux ruinés, périront par l'épée ; que ceux qui sont dans les champs, seront livrés aux bêtes, pour en être dévorés ; & que ceux qui se sont retirés dans les lieux forts, & dans les cavernes, mourront de peste.

28. Je réduirai cette terre en une solitude & en un désert : sa force altière & superbe sera détruite : & les montagnes d'Israël seront défolées, sans qu'il y ait plus personne qui y passe.

29. Et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai rendu ainsi cette terre déserte & abandonnée,

ŷ. 25. C'est le sens de l'Hébreu, qui se peut traduire à la lettre : vous mangerez les viandes avec le sang contre ma défense expressé ; vous levez les yeux vers vos idoles ; vous répandez le sang de vos frères : & après cela vous posséderez cette terre ? vous demeurerez en possession de cette terre ?

ŷ. 26. On suppose que tel peut être le sens de cette explication extraordinaire : S'existis in gladiis vestris. Peut-être qu'au lieu

trois levatis ad immunditias vestras, & sanguinem funditis, numquid terram hæreditate possidebitis ?

26. Stetistis in gladiis vestris ; fecistis abominaciones, & unusquisque uxorem proximi sui polluit : & terram hæreditate possidebitis ?

27. Hæc dices ad eos : Sic dicit Dominus Deus : Vivo ego, quia qui in ruinosis habitant, gladio cadent : & qui in agro est, bestiis tradetur ad devorandum : qui autem in præfidiis & speluncis sunt, peste morientur.

28. Et dabo terram in solitudinem, & in desertum ; & deficiet superba fortitudo ejus : & desolabuntur montes Israel, eo quod nullus sit qui per eos transeat.

29. Et scient quia ego Dominus, cum dedero terram eorum desolatam

de AL KRBCM, in gladio vestro, il faudroit lire AL KRBCM, in platea vestra : Vous vous êtes présentés dans vos places, & vous y avez commis des abominaciones en y adorant vos idoles.

Ibid. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement ASITM pour ASITM, fecistis.

ŷ. 28. & 29. Hébr. autr. un lieu de défolation & un objet d'étonnement.

& desertam, propter universas abominaciones suas, quas operati sunt.

30. Et tu, fili hominis, filii populi tui, qui loquantur de te juxta muros, & in ostiis domorum, & dicunt unus ad alterum, vir ad proximum suum loquentes : Venite, & audiamus quis sit sermo egrediens à Domino.

31. Et veniunt ad te, quasi si ingrediatur populus, sedent coram te populus meus : & audiunt sermones tuos, & non faciunt eos : quia in canticum oris sui vertunt illos, & avaritiam suam sequitur cor eorum.

32. Et es eis quasi carmen musicum, quod suavi dulcique sono canitur : & audiunt verba tua, & non faciunt ea.

33. Et cum venerit quod prædictum est, (ecce enim venit,) tunc

à cause de toutes les abominaciones qu'ils y ont commises.

30. Quant à vous, fils de l'homme, les enfans de votre peuple, qui parlent de vous le long des murs, & aux portes de leurs maisons où ils se tiennent à rien faire, se disent l'un à l'autre : Allons entendre quelle est aujourd'hui la parole qui sort de la bouche du Seigneur, & ce qu'Ézéchiël annonce de sa part.

31. Ainsi ils viennent à vous, comme un peuple qui s'assemble en foule pour entendre ma parole, & ils s'assoient devant vous comme étant mon peuple, disposé à faire ma volonté : mais ils écoutent vos paroles, & ils n'en font rien ; parce qu'au lieu de les recevoir avec respect, ils les changent en des cantiques qu'ils repassent dans leur bouche, pendant que leur cœur suit leur avarice & leurs autres passions.

32. Vous êtes, à leur égard, comme un air de musique qui se chante d'une manière douce & agréable, sans que ceux qui l'écoutent, en retirent aucun fruit : c'est ainsi qu'ils entendent vos paroles avec plaisir, sans faire néanmoins ce que vous leur dites.

33. Mais quand ce qui aura été prédit par vous, sera arrivé, comme il est tout près d'arriver : c'est alors qu'ils

ŷ. 30. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement RD pour RD, unus. Dans la Version des Septante, on ne trouve point unus ad alterum, mais seulement l'expression suivante, vir ad fratrem suum ; selon l'Hébreu ce sont peut-être en effet deux lectures différentes réunies par les Copistes.

ŷ. 32. Hébr. autr. Vous êtes à leur égard comme un homme qui chante des airs gracieux, qui a la voix belle, & qui touche bien son instrument.

ŷ. 33. Autr. comme il arrive même maintenant.

sauront qu'il y aura eu un prophete parmi eux, qui leur aura dit la vérité. scient quod prophetes fuerit inter eos.

CHAPITRE XXXIV.

Prophétie contre les mauvais pasteurs d'Israël. Le Seigneur vient juger & les pasteurs & les brebis. Il rassemblera son troupeau, & le fera paître lui-même. Il suscitera au milieu d'elles le pasteur unique. Il fera avec elles une alliance de paix.

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit :

2. Fils de l'homme, prophétisez touchant les pasteurs & les princes d'Israël : prophétisez, & dites aux pasteurs : " Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Malheur aux pasteurs d'Israël qui se paif-
Jer. XXIII. 1.
Sup. XIII. 3. soient eux-mêmes, au lieu de paître leurs troupeaux. Cependant les pasteurs ne paifent-ils pas leurs troupeaux ? n'est-ce pas là leur occupation ordinaire, & leur principal devoir ?

3. Pour vous, au lieu de vous en acquitter, vous faifiez tout le contraire : car vous mangiez le lait de mon troupeau, & vous vous couvriez de sa laine ; vous preniez les brebis les plus grasses, pour les ruer ; & vous ne vous mettiez point en peine de paître mon troupeau.

4. Vous n'avez point travaillé à fortifier celles qui étoient foibles, ni à guérir celles qui étoient malades ; vous n'avez point bandé les plaies de celles qui étoient blessées ; vous n'avez point relevé celles qui étoient tombées ; & vous n'avez point cherché celles qui

Y. 2. Hébr. lit. & dices ad eos pastoribus : au lieu de L'AMM, pastoribus, l'Interprete Syrien a lu HRAMM, Pastores au vocatif : Pasteurs, voici ce que dit le Sei-

1. ET factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, propheta de pastoribus Israel : propheta, & dices pastoribus : Hac dicit Dominus Deus : Væ pastoribus Israel, qui pascebant semetipfos : nonne greges à pastoribus pascebantur.

3. Lac comedebatis, & lanis operiebamini ; & quod crassum erat, occidebatis : gregem autem meum non pascebatis.

4. Quod infirmum fuit, non consolidastis, & quod ægrotum non sanastis : quod contractum est, non alligastis ; & quod abjectum est, non reduxistis :

gneur Dieu. On le lit ainsi au Y. 9.
Y. 4. Hébr. autr. vous n'avez point ramené celles qui avoient été poussées hors du troupeau.

CHAPITRE XXXIV.

ris ; & quod perierat, non quaesistis : sed cum austeritate imperabatis eis, & cum potentia.

5. Et dispersæ sunt oves meæ, eo quod non esset pastor : & factæ sunt in devorationem omnium bestiarum agri, & dispersæ sunt.

6. Erraverunt greges mei in cunctis montibus, & in universo colle excelso : & super omnem faciem terræ dispersi sunt greges mei, & non erat qui requireret, non erat, inquam, qui requireret.

7. Propterea, pastores, audite verbum Domini :

8. Vivo ego, dicit Dominus Deus : quia pro eo quod facti sunt greges mei in rapinam, & oves meæ in devorationem omnium bestiarum agri, eo quod non esset pastor : neque enim quaesierunt pastores mei gregem meum, sed pascebant pastores semetipfos, & greges meos non pascebant :

Y. 5. L'Hébreu & la Vulgate répètent ainsi à la fin de ce verset l'expression & dispersæ sunt : la Version des Septante joint ce mot au Y. suiv. où elle n'exprime point erraverunt. Le mot issu, erraverunt, pourroit avoir été confondu avec SANI, oves

s'étoient perdues : mais vous vous contentiez de les dominer avec une rigueur sévère & pleine d'empire.

5. Ainsi mes brebis ont été dispersées, parce qu'elles n'avoient point de pasteur : elles ont été dispersées en divers lieux ; & elles sont devenues la proie de toutes les nations, qui, comme des bêtes sauvages, les ont dévorées.

6. Mes troupeaux ont erré par-tout sur les montagnes, & sur toutes les collines élevées : mes troupeaux ont été dispersés sur toute la face de la terre, sans qu'il y eût personne pour aller les chercher, sans, dis-je, qu'il y eût personne qui se mit en peine de les chercher.

7. C'est pourquoi, ô pasteurs, écoutez la parole du Seigneur.

8. Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que, parce que mes troupeaux ont été livrés en proie, & que mes brebis ont été exposées à être dévorées par les bêtes sauvages, comme n'ayant point de pasteur ; puisque mes pasteurs n'ont point cherché mes troupeaux, mais qu'ils n'ont eu soin que de se paître eux-mêmes, sans se mettre en peine de paître mes troupeaux :

mea, qui se trouve exprimé dans l'Hébreu au Y. 6. mais qui y manque au Y. 5. où la Version des Septante l'exprime, de manière que dans cette Version ces deux versets commencent également par ces mots : Et dispersæ sunt oves meæ.

9. vous, dis-je, ô pasteurs, écoutez la parole du Seigneur.

10. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je viens moi-même à ces pasteurs; j'irai chercher mon troupeau, & je le reprendrai d'entre leurs mains: je les empêcherai à l'avenir de continuer à paître mon troupeau; je ferai que ces pasteurs ne se paîtront plus eux-mêmes; je délivrerai mon troupeau de leur violence; & il ne deviendra plus leur proie.

11. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je viendrai moi-même chercher mes brebis, & je les visiterai moi-même.

12. Comme un pasteur visite son troupeau, lorsqu'il se trouve au milieu de ses brebis dispersées: ainsi je visiterai mes brebis, & je les délivrerai de tous les lieux où elles avoient été dispersées dans les jours de nuage & d'obscurité où elles ont été livrées à leurs ennemis, en punition de leurs péchés.

13. Je les retirerai d'entre les peuples qui s'en sont rendus les maîtres: je les rassemblerai des divers pays où ils les ont enmenées captives; & je les ferai revenir dans leur propre terre; & je les ferai paître sur les montagnes d'Israël, le long des ruisseaux & dans tous les lieux du pays les plus habités.

Y. 12. On lit dans l'Hebreu אֶתְּמִן, *eos*, peut-être pour אֶתְּמִן, *eas*, comme les Septante & la Vulgate le supposent.

Y. 13. L'Hebreu dans ce verset met les pronoms au masculin *eos*, en les rapportant

9. propterea, pastores, audite verbum Domini.

10. Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ipse super pastores; requiram gregem meum de manu eorum, & cessare faciam eos, ut ultra non pascant gregem, nec pascant amplius pastores semetipsos: & liberabo gregem meum de ore eorum, & non erit ultra eis in escam:

11. quia hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ipse requiram oves meas, & visitabo eas.

12. Sicut visitat pastor gregem suum, in die quando fuerit in medio ovium suarum dissipatarum: sic visitabo oves meas, & liberabo eas de omnibus locis, in quibus dispersæ fuerant in die nubis & caliginis.

13. Et educam eas de populis; & congregabo eas de terris, & inducam eas in terram suam: & pascam eas in montibus Israel, in rivis, & in cunctis fedibus terræ.

aux enfants d'Israël auparavant désignés sous le nom de brebis: la Version des Septante a conféré ces pronoms masculins.

* *Ibid.* Autr. & dans tous les lieux habités du pays.

14. In

14. In pascuis uberrimis pascam eas, & in montibus excelsis Israel erunt pascua carum: ibi requiescent in herbis virentibus, & in pascuis pinguibus pascentur super montes Israel.

15. Ego pascam oves meas, & ego eas accubare faciam, dicit Dominus Deus.

16. Quod perierat, requiram; & quod abjectum erat, reducam; & quod contractum fuerat, alligabo; & quod infirmum fuerat, consolidabo; & quod pingue & forte, custodiam: & pascam illas in judicio.

17. Vos autem, greges mei, hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego judico inter pecus & pecus, arietum & hircorum.

18. Nonne satis vobis erat pascua bona depasci? insuper & reliquias pascuarum vestrarum con-

14. Je les mènerai paître dans les pâturages les plus fertiles; les hautes montagnes d'Israël seront le lieu de leur pâture: elles s'y reposeront sur les herbes vertes, & elles paîtront sur les montagnes d'Israël dans les pâturages les plus gras.

15. Je ferai moi-même paître mes brebis; je les ferai reposer moi-même, dit le Seigneur Dieu.

16. J'irai chercher celles qui étoient perdues; je relèverai celles qui étoient tombées; je banderai les plaies de celles qui étoient blessées; je fortifierai celles qui étoient foibles; je confervrai celles qui étoient grasses & fortes; & je les conduirai dans la droiture & dans la justice.

17. Mais vous, mes brebis, voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je viens moi-même pour être le juge entre les brebis & les brebis, entre les bœliers & les boucs.

18. Ne devoit-il pas vous suffire, ô brebis grasses de mon peuple, de vous nourrir en d'excellents pâturages, sans fouler aux pieds ce qui en restoit? C'est

Y. 14. L'Hebreu met encore ici les pronoms au masculin, *eos*, *eorum*; mais cependant les verbes suivants sont au féminin.

Y. 15. L'Hebreu met encore ici le pronom masculin *eos*.

Y. 16. Hébr. autr. je ramènerai celles qui avoient été poussées hors du troupeau.

Ibid. On lit dans l'Hebreu אֲשִׁמְדָה, *per-*

dam, pour אֲשִׁמְרָה, *custodiam*, comme le supposent les Septante & la Vulgate.

Ibid. On lit dans l'Hebreu אֲרִאֲנִי, *pascam eas*, pour אֲרִאֲנִי, *et pascam eas*.

Y. 18. Hébr. lit. Etoit-ce trop peu pour vous de... &c. On lit dans l'Hebreu: *An parum vobis (quid) pascuum onam parietis*: la conjonction *et*, *quid*, y est omise.

Ibid. On lit dans l'Hebreu אֲשִׁמְדָה, *per-*

pendant ce que vous avez fait : & ce qui n'est pas moins criminel, c'est qu'après avoir bu de l'eau claire, vous avez troublé le reste avec vos pieds.

19. Ainsi les plus maigres d'entre mes brebis étoient presque réduites à mourir de faim & de soif, parce qu'elles ne païssoient que de ce que vous aviez foulé aux pieds, & qu'elles ne buoient que l'eau que vos pieds avoient troublée.

20. C'est pourquoi voici ce que le Seigneur Dieu vous dit : Je viens moi-même juger entre les brebis grasses & les brebis maigres ; & vous devez vous attendre à être punies, brebis grasses,

21. parce que vous heurtiez de l'épaulé, & vous choquiez de vos cornes toutes les brebis maigres, jusqu'à ce que vous les eussiez chassées & dispersées dehors.

22. C'est ce qui n'arrivera plus ; car je sauverai mon troupeau : il ne sera plus exposé en proie ; & je jugerai entre les brebis & les brebis.

23. Je susciterai sur elles le pasteur unique que j'ai choisi pour les paître ; & Jean. 1. 45. j'enverrai le vrai David, le bien-aimé, mon serviteur : lui-même aura soin de les faire paître ; & il leur tiendra lui-même lieu de pasteur.

v. 23. C'est-à-dire, J. C. même nommé David, non seulement parce qu'il étoit fils de David selon la chair, & qu'il possédoit éminemment & dans la réalité toutes les qualités que l'Écriture donne à David comme figure du Messie ; mais encore parce que le nom de David en Hébreu signifie bien-aimé ; car Jésus-Christ est vraiment le bien-aimé de Dieu & des hommes. C'est de lui

culcastis pedibus vestris : & cum purissimam aquam biberetis, reliquam pedibus vestris turbabatis.

19. Et oves meæ his quæ conculcata pedibus vestris fuerant, pascebantur : & quæ pedes vestri turbaverant, hæc bibe- bant.

20. Propterea hæc dicit Dominus Deus ad vos : Ecce ego ipse judico inter pecus pingue, & macilentum :

21. pro eo quod lateribus & humeris impingebatis, & cornibus vestris ventilabatis omnia infirma pecora, donec dispergerentur foras :

22. salvabo gregem meum, & non erit ultra in rapinam, & iudicabo inter pecus & pecus.

23. Et suscitabo super eas pastorem unum qui pascat eas, servus meus David : ipse pascet eas, & ipse erit eis in pastorem.

que Dieu son Père dit : Voici mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection. (Mat. 11. 17. &c.) Le Pasteur est unique, parce que, selon la remarque de S. Augustin, tous ceux qu'il rend participants de son autorité & de sa sollicitude pour paître les brebis, ne forment en lui & avec lui qu'un seul pasteur. Aug. Serm. 46. n. 30.

24. Ego autem Dominus ero eis in Deum, & servus meus David princeps in medio eorum : ego Dominus locutus sum.

25. Et faciam cum eis pactum pacis, & cessare faciam bestias pessimas de terra : & qui habitant in deserto, securi dormient in saltibus.

26. Et ponam eos in circuitu collis mei benedictionem : & deducam imbrem in tempore suo : pluvia benedictionis erunt.

27. Et dabit lignum agri fructum suum, & terra dabit germen suum, & erunt in terra sua absque timore : & scient quia ego Dominus, cum contrivero catenas jugi eorum, & eruerò eos de manu imperantium sibi.

24. Mais moi, qui suis le Seigneur, je serai leur Dieu : & le vrai David mon serviteur sera au milieu d'elles comme leur prince : c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé, & ce que j'ai dit, ne manquera point d'arriver.

25. Je ferai avec mes brebis une alliance de paix ; j'exterminerai de la terre les bêtes les plus cruelles ; & ceux qui habitent dans le désert, dormiront en assurance au milieu des bois.

26. Je les comblerai de bénédictions autour de ma colline & de ma montagne sainte : je ferai tomber les pluies en leur temps ; & ce seront des pluies de bénédiction.

27. Les arbres des champs porteront leur fruit ; la terre donnera son germe ; mes brebis habiteront sans crainte dans leur pays ; & elles sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai brisé leurs chaînes, & rompu leur joug, & que je les aurai arrachées d'entre les mains de ceux qui les dominoient avec empire.

v. 25. L'Hébreu lit simplement : les bêtes cruelles.

Ibid. Hébr. autr. & ils habiteront avec confiance dans le désert, & ils dormiront en assurance au milieu des bois. On lit dans l'Hébreu בְּאֵרֵי הַיַּבֵּשׁ, pour בְּאֵרֵי הַיַּבֵּשׁ, in saltibus : les Rabbinis en conviennent.

v. 26. L'Hébreu coupe cette phrase en deux en cette manière : & dabo eos, & circuitus collis mei benedictio : peut-être qu'au lieu de וְנָתַתִּי, Et dabo, il faudroit lire, וְנָתַתִּי, Et ducam : Je les conduirai ; je ferai leur pasteur, & la bénédiction environ-

nera ma colline.

Ibid. Le mot Hébreu עֲשֵׂר, peut également signifier pluvia & pluvia mea : je ferai descendre la pluie sur eux dans son temps, & mes pluies seront des pluies de bénédiction : & pluvia mea benedictio erunt.

v. 27. Hébr. lit. ses productions.

Ibid. Litt. lorsque j'aurai brisé les chaînes de leur joug. On prétend que l'Hébreu signifie on les liens de cuir qui attachent le joug aux cornes de l'animal, ou les pieux de bois qui composent le joug.

28. Elles ne feront plus en proie aux nations, & les bêtes de la terre ne les dévoreront plus; mais elles habiteront dans une pleine assurance, sans avoir plus rien à craindre.

29. Je leur susciterai une plante de grand nom; *La vraie vigne qui porte le vin pur, & qui sera pour eux une source de vie & de gloire: de sorte qu'ils ne seront plus contumés par la famine sur la terre, & ils ne feront plus en opprobre parmi les nations.*

30. Ils sauront alors que je serai avec eux, moi qui suis le Seigneur leur Dieu, & qu'ils feront mon peuple, eux qui font la maison d'Israël, dit le Seigneur Dieu.

Jean. x. 11. 31. Mais vous que j'appelle mes brebis, vous que je regarde comme les brebis de mon pâturage, vous êtes des hommes; & moi je suis le Seigneur votre Dieu, qui veut bien aussi être votre pasteur, dit le Seigneur Dieu tout-puissant: *soyez donc docile à ma voix, & soumis à mes ordres.*

γ. 29. Au lieu de *ism*, ad nomen, les Septante ont lu *slm*, *païs*: une plante de paix. Cette plante célèbre, ou plante de

28. Et non erunt ultra in rapinam in gentibus, neque bestia terræ devorabunt eos: sed habitabunt confidenter absque ullo terrore.

29. Et suscitabo eis germen nominatum: & non erunt ultra imminuti fame in terra, neque portabunt ultra opprobrium gentium.

30. Et scient quia ego Dominus Deus eorum cum eis, & ipsi populus meus domus Israël, ait Dominus Deus.

31. Vos autem, greges mei, greges pascuæ meæ, homines estis: & ego Dominus Deus vester, dicit Dominus Deus.

paix, est le Messie, J. C. même, qui est l'auteur de notre paix, & dont le nom est au dessus de tout nom.

CHAPITRE XXXV.

Prophétie contre l'Idumée. Elle sera réduite en solitude pour avoir répandu le sang des Israélites, & s'être réjoui de leurs malheurs.

1. **E**T factus est sermo Domini ad me, dicens:

2. Fili hominis, pone faciem tuam adversum montem Seir, & prophetaabis de eo, & dices illi:

3. Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad te, mons Seir; & extendam manum meam super te, & dabo te desolatum atque desertum.

4. Urbes tuas demoliar, & tu desertus eris; & scies quia ego Dominus:

5. eo quod fueris inimicus sempiternus, & concluderis filios Israël in manus gladii in tempore afflictionis eorum, in tempore iniquitatis extremæ.

6. Propterea vivo ego, dicit Dominus Deus: quoniam sanguini tradam te, & fanguis te perse-

1. **L**E Seigneur me dit encore ces paroles:

2. Fils de l'homme, tournez le visage contre l'Idumée, contre la montagne de Seir: prophétisez contre elle, & dites-lui:

3. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je viens à vous, montagne de Seir; j'étendrai ma main sur vous, & je vous rendrai toute déserte & abandonnée.

4. Je détruirai vos villes; vous ferez déserte; & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur:

5. parce que vous avez été l'éternel ennemi des enfants d'Israël, que vous les avez livrés à la puissance de l'épée dans le temps de leur affliction, lorsque leur iniquité étoit à son comble, & que je les punissois avec sévérité par les armes des Chaldéens.

6. C'est pourquoi je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que je vous livrerai au glaive qui répandra votre sang; & que le sang de vos frères, que

γ. 3. Hébr. aurt. un lieu de désolation & un objet d'étonnement.

γ. 5. On lit dans l'Hébreu *utras*, & *effuderis*, pour *utras*, & *concluseris*.

vous avez répandu, vous poursuivra pour répandre le vôtre : en effet, parce que vous avez haï les Juifs qui étoient votre sang, vous ferez aussi persécutée par les Juifs qui sont votre sang."

7. Et je rendrai la montagne de Séir toute déserte & abandonnée : & j'en écarterai tous ceux qui y passoient, & y repassoient.

8. Je remplirai ses montagnes des corps de ses enfants qui auront été tués : & ils tomberont percés de coups d'épées le long de vos collines, de vos vallées & de vos torrents.

9. Je vous réduirai en des solitudes éternelles; vos villes ne seront plus habitées; & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur Dieu, qui punis vos crimes.

10. Parce que vous avez dit, en parlant des royaumes d'Israël & de Juda: Deux nations & deux pays seront à moi, & je les posséderai comme mon héritage; quoique le Seigneur fût présent dans Israël, comme son protecteur éternel :

11. pour cette raison, je jure par

quetur : & cum sanguinem oderis, sanguis persequetur te.

7. Et dabo montem Seir desolatam atque desertum : & auferam de eo euntem & redeuntem.

8. Et implebo montes ejus occisorum suorum : in collibus tuis, & in vallibus tuis atque in torrentibus, interfecti gladio cadent.

9. In solitudines sempiternas tradam te, & civitates tuæ non habitabuntur : & scietis quia ego Dominus Deus.

10. Eo quod dixeris : Duæ gentes & duæ terræ meæ erunt, & hæreditate possidebo eas : cum Dominus esset ibi :

11. propterea vivo ego,

¶ 6. Cela fut accompli sous Judas Macabée. 1. Macc. v. 3. Et 2. Macc. x. 16. On lit dans l'Hebreu à la lettre : Quia sanguinis faciam te, & sanguis persequetur te : seu non sanguinem odisti, & sanguis persequetur. Peut-être qu'au lieu de *ante*, *faciam te*, il faut droit lire, *scietis*, *scietis*; & au lieu de *am*, *fi*, peut-être *et*, *etiam* : on ce sens : Parce que vous avez respiré le sang, en désirant le carnage, le sang aussi vous poursuivra; & parce que vous n'avez point haï le sang, en ne désirant point le carnage, le sang aussi vous poursuivra : vous porterez la peine du sang que vous avez répandu.

¶ 7. On lit dans l'Hebreu *LSMMH USMMH*,

que l'on suppose signifier *in desolationem & solitudinem*, peut-être pour *USMMH*, & *Stuporem*, comme on le lit au §. 3. un lieu de désolation & un objet d'étonnement. On trouve ces deux expressions ainsi réunies dans Ezéchiel, vi. 14. XXXIII. 28. & 29.

¶ 10. On lit dans l'Hebreu à la lettre : & Dominus ibi fecit, *SMNH*, peut-être pour *SMNH*, *desolavit eam*; car l'Hebreu dit aussi dans la phrase précédente; & *hæreditate possidebo eam*, en sous-entendant *terræ*; je posséderai cette terre comme mon héritage; car le Seigneur l'a désolée. On va voir la même pensée dans le §. 12.

dit Dominus Deus, quia faciam juxta iram tuam, & secundum zelum tuum, quem fecisti odio habens eos : & nos efficiar per eos cum te judicavero.

12. Et scies quia ego Dominus audiivi universa opprobria tua, quæ locutus es de montibus Israel, dicens : Deserti, nobis ad devorandum dati sunt.

13. Et infurrexistis super me ore vestro, & derogastis adversum me verba vestra : ego audiivi.

14. Hæc dicit Dominus Deus : Latante universâ terrâ, in solitudinem te redigam.

15. Sicuti gavifus es super hæreditatem domus Israel, eo quod fuerit dissipata, sic faciam tibi : dissipatus eris, mons Seir, & Idumæa omnis : & scietis quia ego Dominus.

moi-même, dit le Seigneur Dieu, que je vous traiterai selon cette colere & cette envie pleine de haine que vous avez témoignée contre les Israélites; & que ce que je ferai parmi eux, me fera connaître pour ce que je suis; lorsque j'aurai exercé mes jugemens contre vous."

12. Vous saurez alors que c'est moi qui suis le Seigneur, & que j'ai entendu toutes les paroles d'insultes que vous avez prononcées contre les montagnes d'Israël, en disant : Ce sont des montagnes désertes qui nous ont été abandonnées pour les dévorer.

13. Quand vous avez parlé de la sorte, votre bouche s'est élevée contre moi, qui suis le Dieu & le protecteur d'Israël : vous avez prononcé contre moi des paroles insolentes, & je les ai entendues.

14. Voici donc ce que dit le Seigneur Dieu : Lorsque toute la terre d'Israël fera dans la joie, je vous réduirai en un désert."

15. Comme vous avez vu avec joie la ruine des terres de la maison d'Israël, je vous traiterai de même : vous serez ruinée, montagne de Séir, & toute l'Idumée sera détruite avec tous ses habitans : & alors ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, & qu'on ne m'offense point impunément.

¶ 11. Hebr. autr. & je me ferai connaître au milieu d'eux par les jugemens que exercerai contre vous par eux.

¶ 12. On lit dans l'Hebreu *SMNH*, pour *SMNH*, *desolati sunt* : les Rabbin en conviennent : Ces montagnes sont désolées; elles nous sont livrées, afin que nous les dévorions.

¶ 13. Hebr. autr. vous avez multiplié

vos discours contre moi.

¶ 14. Cela se pourroit aussi entendre de tous les pays voisins. On lit dans l'Hebreu *CSMK*, *secundum latari*; les Septante semblent avoir lu *SMK*, *in latando*; dans le même sens, *cum letabitur*.

Ibid. Hebr. autr. je vous plongerai dans la désolation.

CHAPITRE XXXVI.

Promesses du retour des enfants d'Israël & du rétablissement de leur terre. Ce ne sera point à cause de leurs mérites, mais pour la gloire du Seigneur. Il leur donnera un cœur nouveau. Les biens dont il les comblera, le feront reconnoître pour le Seigneur.

Supr. VI. 1.

MAis vous, fils de l'homme, prophétisez aux montagnes d'Israël, & dites-leur : Montagnes d'Israël, écoutez la parole du Seigneur.

2. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que l'Iduméen votre ennemi a dit de vous, avec des cris de joie : Ces hauteurs éternelles des monts d'Israël nous ont été données pour notre héritage, à nous qui sommes les neveux de Jacob, & nous allons nous en emparer, maintenant qu'elles sont désertes & abandonnées par ses enfants ;

3. prophétisez, & dites : Voici ce que dit le Seigneur Dieu ; Vous, montagnes d'Israël, parce que vous avez été désolées, que vous avez été foulées aux pieds de tous les passants, que vous avez été l'héritage des autres nations, que vous êtes devenues la fable & l'objet des railleries de tous les peuples ;

4. parce, dis-je, que vous avez été traitées de la sorte, montagnes d'Israël, écoutez la parole du Seigneur Dieu : Voici ce que dit le Seigneur Dieu aux montagnes, aux collines, aux torrents,

5. Hébr. autr. parce que vous avez été désolées & dévorées de toutes parts. vallibusque

TU autem, fili hominis, propheta super montes Israel, dices : Montes Israel, audite verbum Domini.

2. Hæc dicit Dominus Deus : Eo quod dixerit inimicus de vobis : Euge, altitudines sempiternæ in hæreditatem datæ sunt nobis :

3. propterea vaticinare, & dic : Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod desolati estis, & conculcati per circuitum, & facti in hæreditatem reliquis gentibus, & ascendistis super labium linguæ & opprobrium populi :

4. propterea, montes Israel, audite verbum Domini Dei : Hæc dicit Dominus Deus montibus & collibus, torrentibus,

vallibusque & desertis, parietinis & urbibus derelictis, quæ depopulatæ sunt, & subannatæ à reliquis gentibus per circuitum :

5. propterea hæc dicit Dominus Deus : Quoniam in igne zeli mei locutus sum de reliquis gentibus, & de Idumæa universa, quæ dederunt terram meam sibi in hæreditatem cum gaudio, & toto corde : & ex animo & ejecerunt eam ut vastarent :

6. idcirco vaticinare super humum Israel, & dices montibus & collibus, jugis & vallibus : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego in zelo meo & in furore meo locutus sum, eo quod confusio-nem gentium sustinueritis.

7. Idcirco hæc dicit Dominus Deus : Ego le-

aux vallées, aux déserts, aux maisons ruinées & aux villes désertes de mon peuple, qui ont été dépeuplées & déchirées de toutes parts par les railleries des autres peuples :

5. voici donc ce que dit le Seigneur Dieu : Comme j'ai parlé dans l'ardeur de ma colère contre les autres peuples, & contre ceux qui habitent l'Idumée, qui se font emparés de la terre qui étoit à moi, dans toute la joie de leur ame, & de tout leur cœur, pour en faire leur héritage ; & qui en ont chassé les habitants, pour la ravager & pour la détruire :

6. prophétisez aussi à la terre d'Israël, & dites aux montagnes, aux collines, aux côtes & aux vallées : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : J'ai parlé maintenant dans mon zèle & dans ma fureur contre les nations qui vous ont insultées, parce que vous avez été chargées d'opprobres parmi les nations.

7. Voici donc ce que dit le Seigneur Dieu : J'ai juré que les nations qui sont

5. Hébr. autr. aux lieux désolés & ruinés, & aux villes abandonnées qui ont été exposées au mépris (ou au pillage) & aux insultes de tous les autres peuples qui les environnent.

5. Litt. & contre toute l'Idumée. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement eia, pour eia, totallitas ejus.

6. Hébr. autr. dans toute la joie de leur cœur, & avec le souverain mépris qu'ils ont conçu dans leur ame.

Ibid. On lit dans l'Hébreu propter ejectionem ejus, morsu, ad pradam : peut-être faudroit-il lire, selon le style ordinaire des Hébreux, propter ejectionem ejus, morsu, c'est-à-dire, propterea quod ejus est ad pradam ; parce qu'elle a été livrée en proie.

6. Hébr. autr. aux torrents. C'est la même expression qu'au v. 4.

7. Litt. J'ai levé la main, & j'ai juré que, &c.